



Journée lait de chèvre bio – 26 novembre 2009

Monsieur Michel SOTTORIVA, chevrier bio
EARL DEMETER – Saint-Bauzeil (82)

Historique de l'exploitation

Exploitation de 97 ha au total

1984 - Installation en vaches laitières en conventionnel

2002 - Conversion à l'agriculture biologique de l'exploitation et du troupeau

2002-2008 - Conduite de l'exploitation et du troupeau en agriculture biologique, poursuite de la commercialisation à Tempélaît (groupe Sodiaal) sans valorisation bio. En 2007, début de valorisation bio d'une petite partie de la production, auprès de laiterie de la Lémance

2008 - Arrêt de la production de vaches laitières par manque de valorisation et envie de changer. Réflexion sur un arrêt total de l'élevage. Après discussion avec la laiterie de la Lémance sur l'opportunité de l'élevage en chèvres laitières bio et la possibilité de s'associer avec un jeune agriculteur, Benjamin BONIFAY, Monsieur SOTTORIVA se lance dans l'élevage caprin.

2008 - Achat de 160 chevrettes en conventionnel pour les élever dès le départ et s'habituer à ce nouvel élevage et de 7 boucs. Elles auront 6 mois de conversion, ce qui permettra de vendre directement les premières productions en bio.

Construction d'un bâtiment neuf pour l'accueil des chèvres.

2009 - En janvier, installation du jeune agriculteur comme associé dans l'EARL existante.

2009 - En février, 1^{ères} mises bas et 1^{ères} lactations. 1^{ères} traites à la main. Finalisation des modifications de la salle de traite auparavant dédiées aux vaches en mars. Vente du lait à la laiterie de la Lémance.

2009 - Achat de 60 chevrettes et 6 boucs. Elevage de 65 jeunes chevrettes nées du troupeau.

2010 - Objectif de 250 chèvres.

Main d'œuvre sur l'exploitation

Monsieur SOTTORIVA travaille avec son associé, Benjamin BONIFAY.

Gestion des temps de travaux

Traite = 2*1 heures par jour

Soins = 2 *1 heure par jour

Gestion du matériel

Matériels en propre : un tracteur avec frontal, herse étrille et bineuse pour la gestion des céréales, faucheuse, cultivateur, remorques.

En CUMA : tracteur, rounballeur, faneuse, endaineuse, covercrop...

En prestation extérieur : les moissons

Conduite en agriculture biologique du troupeau de chèvres laitières

Bâtiment

1176 m² au total, dont 694 m² d'aire paillée pour les chèvres soit plus de 2,7 m² par chèvre (pour 250 chèvres en 2010). Aux cornadis, il y a 33 cm. Les chevrettes achetées étaient écornées ; ce qui a fait l'objet de demande de dérogations auprès de l'organisme certificateur.

Salle de traite modifiée : l'accès est de plein pied pour les chèvres avec une fosse pour

l'éleveur. Stalle 2*20 avec distribution automatique de concentrés. L'installation est avec une ligne haute, la traite est réalisée sur un quai à la fois avec un poste pour 2 chèvres. Le projet est de mettre deux lignes de traite avec le décrochage automatique.

Race choisie : Alpines

Gestion de l'alimentation

EARL DEMETER autoproduit ses céréales et son fourrage pour les chèvres et 19 ha de soja destinés à la vente :

- 5 ha de prairies permanentes conservées pour quelques génisses en 2009
- 9 ha parcours en pâturage sur prairies temporaire : trèfle blanc/dactyle
- 16 ha pour la fauche : luzerne/dactyle avec un objectif de 30 ha en 2010
- 14 ha d'un mélange pois/triticales/vesse (arrêt de la vesse en 2010)
- 10 ha d'orge de printemps car impossibilité d'implanter l'orge d'hiver fin 2008
- 19 ha de soja vendus, réduits à 6 ha en 2010 pour augmenter la surface de fauche

En 2009 : achat de 8 t de tourteau de soja bio en correcteur pendant la période de pleine lactation de mars à août (6 mois) et achat exceptionnel de 18 t de foin.

Ration type par chèvre et par jours en pleine lactation

2 kg de foin en moyenne – donné à volonté

1 kg de grains : 500 g d'orge + 500 g de mélange pois/triticales/vesse (dont 1/3 de pois)

200 g de correcteur (tourteau de soja)

Oligo-éléments et minéraux : 20 g pendant la période de lactation + sel

Pâturage : au minimum ½ journée, idéal toute la journée dès mai/juin pour les chevrettes, dès avril pour les chèvres

Éléments économiques

Total soja vendu = 30 t à 500 €/t = 15000 € (20% du chiffre d'affaires bio)

Prévisionnel lait vendu en 2009 = 75000 l (moyenne de 500 l/chèvres)

TB (Taux Butyreux) = de 40,2 à 27,1 / TP(protéique) = de 37,1 à 33,1

Prix payé moyen (février-août) = base 65 centimes/l ; en moyenne payé à 74,7 centimes/l

8 t de tourteau de soja bio à 700 € /t = 5600 €

18 t de foin bio à 110 € /t = 1980 €

Oligo-éléments + minéraux : 1080 kg à l'année – coût total : 594 €

Achat des semences pour l'implantation des prairies temporaires, surfaces de fauche et mélange triticales/pois/vesse. Pour le soja utilisation de semences fermières. En 2010, semences fermières pour le triticales.

L'atelier lait de chèvres bio représente 80% du chiffre d'affaires bio de l'exploitation en 2009.

Commercialisation

Vente du lait à la laiterie de la Lémance.



Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne
271, rue de Péchabout - BP 80349
47 008 AGEN CEDEX
Tél : (0)5.53.77.83.83 - Fax : (0)5.53.68.04.70
accueil@lot-et-garonne.chambagri.fr
Site : <http://lot-et-garonne.chambagri.fr>

Antenne du Bergeracois
Domaine de la Brie
24240 MONBAZILLAC
Tél. : 05 53 63 56 50 - Fax : 05 53 63 56 55
crda.bergeracois@dordogne.chambagri.fr
Site : www.dordogne.chambagri.fr

